

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nouméa (98800)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

– en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;

– en établissant un budget annuel de 1,7 millions euros

-Remettre à niveau le Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA), dès la première année de la mandature, de manière à ce que la ville dispose dès la fin 2020 d'un outil de planification ambitieux, efficace et répondant aux besoins des usagers.

-Mettre en application les règles de l'art et standards formulés à l'échelle nationales (ex : guide des aménagements cyclables) pour la remise à niveau du SDMA et sa réalisation.

-Poser le principe de réalisation systématique des aménagements permettant la pratique sécurisée du vélo lors des réalisations ou des rénovations de voiries (comme imposé en métropole par l'article L228-2 et 228-3 du code de l'environnement), conditionner l'autorisation de création de zones d'activités à l'accessibilité vélo dans les documents d'urbanisme pour mieux intégrer ce mode de déplacement dans le fonctionnement des territoires.

-Associer systématiquement, dans le processus de remise à niveau, puis dans sa réalisation, les usagers du vélo représentés par l'Association Droit au vélo NC, les représentants des quartiers concernés ainsi que des spécialistes reconnus en matière d'aménagements cyclables.

-Prendre en compte les résultats des enquêtes « baromètre des villes cyclables » menées en 2017 et 2019.

-Etablir un budget annuel permettant la mise en œuvre complète du SDMA pendant la mandature, le budget minimum à consacrer aux travaux de voirie, tel que recommandé par l'ONU, représentant au moins 20% du budget voirie de la commune. Saisir pour cela les sources de financement nationales (contrats d'agglomération, Fonds national Vélo). Œuvrer avec les institutions compétentes concernées à la mise en place de taxes ou malus sur les véhicules à fortes émissions afin d'affecter ces revenus à la réalisation du SDMA.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Oui, nous mettrons à jour le plan vélo en affectant un budget dédié, en privilégiant les actions prioritaires (sécurité).

Le mouvement s'inscrivant dans une démarche participative, vous serez des partenaires dans la mise en œuvre de ce schéma qui a déjà été adopté.

Sur la question budgétaire, nous prévoyons la mise en place d'un temps plein pour saisir les sources de financement nationales et européennes.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

A l'heure de répondre à ces questions nous ne pouvons pas nous engager sur le montant dédié. Nous nous engageons à promouvoir les déplacements en vélo à travers la mise en place de voies dédiées. Il est impératif que ces voies soient sécurisantes et sécurisées pour les cyclistes.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce « responsable vélo » sera en charge, au niveau technique, de piloter le processus de remise à niveau puis de mise en œuvre du SDMA,

Désigner également un élu référent.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pour faire évoluer efficacement un sujet il faut une personne qui s'en occupe. Il y aura bien un élu en charge de la mobilité et de l'urbanisme, qui aura à disposition une ou un responsable vélo.

Action n°3

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

pour suivre la mise en œuvre du SDMA.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

S'il s'agit du responsable vélo, il sera évidemment formé pour comprendre les enjeux du développement de ce mode de déplacement.

Action n°5

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : identifiés comme « axes à aménager prioritairement » sur la cartographie du baromètre des villes cyclables 2019 : Anse Vata, Baie des Citrons, Baie des Pêcheurs, Avenue Foch, Avenue de la Victoire, rue Galliéni, rue/quai Ferry, rue Iékawé, Avenue Cook, rue Bénégig ; route de l'Anse Vata, route de Port Despointes.

Plus que la création isolée de pistes cyclables, c'est un véritable réseau continu de pistes cyclables reliées les unes aux autres qui est demandé par les cyclistes.

Le long des axes où le trafic automobile est important (>2000 voitures/j) les « bandes cyclables » sont à éviter absolument et à remplacer par de véritables « pistes cyclables » pour de multiples raisons (sentiment fort d'insécurité, voitures empiétant sur les bandes dans les virages, stationnement abusif, non respect de la distance de dépassement des cyclistes, dangers liés à l'ouverture des portières). Certaines bandes cyclables doivent être reprises (rue Taragnat, rue Charleroi) et transformées en pistes cyclables. Il est également nécessaire de revoir la signalisation et les règles de priorité sur la piste cyclable de la promenade Vernier/Sainte-Marie et le long du quai Ferry afin de la rendre cohérente avec l'usage du vélo et les règles générales de priorités prévues dans le code de la route.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Cela nécessitera une discussion avec les autres usagers de la route pour les axes principaux. Pour les axes secondaires plus en phase avec nos projets de trames vertes, la démarche sera plus simple.

Nous nous rapprocherons de la province Sud et du territoire pour discuter du développement des pistes cyclables sur les voies dont ils ont la compétence.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Une fois le responsable vélo formé aux "bonnes pratiques" du vélo, il pourra influencer positivement sur les futurs aménagements. Nous souhaitons aussi promouvoir l'utilisation du vélo sur les voies dédiées au bus.

Action n°6

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Place des cocotiers, Quai Ferry, plages, Université, Lycées, Musées, Ducos... en exploitant également les espaces verts (Montravel, Rivière Salée, Mangrove de Ouémo...)

Développer également les itinéraires "vélo" signalés pour les touristes

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Notre programme, c'est aussi favoriser la pratique du vélo en dotant les établissements scolaires de parking et en sécurisant au maximum ces pistes cyclables. Nous ne faisons pas de différences entre les nouméens et les touristes.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°7

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines en partenariat avec ces dernières : créer une voie verte longeant la VDE en direction du Mont-Dore ainsi qu'une voie verte vers Dumbéa via l'ancienne voie ferrée, anticiper la création de la ligne n°2 du Néobus en prévoyant dès le départ de doubler cette voie d'une véritable piste cyclable sur 100% du linéaire.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Notre ligne politique est de travailler sur l'inter-communalité pour la question de l'environnement notamment.

La mobilité se traite au niveau inter-communal. Beaucoup de ceux qui travaillent à Nouméa, habitent Païta, Dumbéa et Mont-Dore.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Poursuivre la création/aménagement des pistes cyclables/bandes cyclables entre Belle-Vie, le 6ème km et Rivière Salée afin de rejoindre le Mont-Dore et Dumbéa via la voie du Néobus qui passe en bas de Carrefour.

Action n°8

Mettre le vélo au cœur du réaménagement de certains quartiers afin d'en faire des vitrines en matière d'aménagements cyclables (ex : quartier de Tuband SIC, quartier de Rivière salée, Ducos-Tindu-Kaméré)

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Généralisations.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Si des réaménagements sont prévus, l'élu en charge de la mobilité ou le responsable vélo veilleront à ce que le vélo soit bien pris en compte dès le début des projets.

Action n°9

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. dont a pu bénéficier la ville de Nouméa en 2019 pour la création de la passerelle cyclable de Ouémo : traiter les points noirs identifiés dans le baromètre des villes cyclables (ex : transformer le rond-point de Belle-Vie en rond-point « cyclable », reprendre la voirie rue Bénébig afin de permettre aux cycles d'emprunter cette rue de manière sécurisée), résoudre les discontinuités (ex : le long de la ligne n°1 du Néobus, à Magenta-aérodrome jusque vers les boucles de Tina et le Centre Tjibaou), aménager le carrefour Voie Meunier/rue Daly selon les règles de l'art.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Généralisations.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°10

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Le verre cassé sur les pistes cyclables constitue une calamité à cause des crevaisons occasionnées. La piste cyclable de la rue Chapuis et celle qui longe le Néobus à l'Anse du Tir en sont régulièrement victimes.

La coupe des arbres dont les branches dépassent sur les bandes cyclables (ex : rue Boucher, Tuband) est également nécessaire pour éviter les déviations brutales et accidentogènes des cyclistes.

Lutter contre les chiens errants qui rendent la vie dure aux cyclistes. Lutter activement contre cette nuisance permettra de sécuriser les déplacements à vélo.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Généralisations.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°11

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Le volume du trafic motorisé d'une rue est la conséquence directe du plan de circulation qui restreint ou favorise certains parcours. Le plan de circulation motorisé d'une ville cyclable est un plan qui hiérarchise le réseau viaire entre deux types de rues :

- Les axes de transit, capacitaires pour l'ensemble des modes de déplacement (y compris les pistes cyclables) afin de relier différentes zones d'une agglomération,
- Les rues de desserte, intéressant uniquement le trafic motorisé local qui pour origine ou destination une adresse à proximité, et suffisamment apaisées pour une mixité des modes de déplacement.

Pour dissuader le trafic de transit d'emprunter une rue ou un quartier, il faut que le plan de circulation empêche physiquement la traversée motorisée (mais pas la traversée cyclable) : piétonisation ponctuelle, mise en sens unique, mise en tête-bêche (deux sens uniques qui se font face ou se tournent le dos), mise en semi-impasse... Des moyens simples (jardinières, potelets, panneaux) peuvent suffire.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Généralisations.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Certaines rues où le passage par des itinéraires bis sont possibles seront fermées pour faciliter la circulation en vélo ou en transport en commun

Action n°12

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Mettre un terme aux travaux d'élargissement des rues et des bandes de stationnement

Élargir les rues, c'est permettre aux voitures de s'y déplacer plus rapidement. C'est également faciliter l'accès aux gros véhicules. Ces deux conséquences étant opposées à la sécurisation des déplacements à vélo, et des piétons. Les chances de survie d'un piéton en cas de choc avec une voiture sont de 20% à 50km/h alors qu'elles sont de 90% à 30 km/h.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Nous voulons favoriser l'utilisation des transports en commun et des modes doux. Attention les vélos devront aussi respecter les 30 km/h.

Action n°13

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Cas des avenues Foch et Clémenceau baie de la Moselle, av. du Général de Gaulle, rue Galliéni, rue Jules Ferry, Avenue de la Victoire, promenade Roger Laroque,...)

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Ce sont des axes de passages principaux de véhicules. Cela nécessite de discuter avec les autres usagers.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

L'avenue du général de Gaulle a déjà une piste cyclable dédiée sur la portion à 4 voies. Le point noir de cette piste reste le virage et la traversée situés en bas de la rue Flaubert. Il faut poursuivre les connexions des pistes cyclables pour se déplacer en centre-ville.

Action n°14

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Cela sera possible uniquement sur certaines zones, tout en veillant à la cohérence.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Certaines mesures que vous citez sont incompatibles avec le passage des bus. Pour la limitation de vitesse, il y a des axes où la vitesse de 30 km/h est plus approprié. Les vélos en infraction seront aussi verbalisés car il est devenu aisé de rouler à 40 km/h avec les VAE, même s'ils sont normalement bridés à 25 ou 32 km/h.

Action n°15

Transformer en zone piétonne Certaines rues du centre-ville.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Nous avons déjà identifié clairement cette action dans notre programme.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Des fermetures journalières type mode doux des rues sont prévues, pas de création de rues totalement piétonne pour le moment, mais à un horizon 10 ans.

Action n°16

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Demander au préalable au Congrès de NC de modifier le code de la route permettant la mise en place de ces dispositions.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Sur cette action, nous travaillerons avec le congrès de NC pour être force de proposition.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°17

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles et autres établissements recevant des jeunes aux heures d'entrée et de sortie des classes, en sécurisant les déplacements à vélo et en décourageant l'accompagnement en voiture.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

La question de la sécurisation des cyclistes est importante aux abords des écoles. Notre réponse est non mais nous ne fermons pas la discussion sur ce sujet, notamment avec une priorité donnée aux piétons.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Nous voulons revoir le fonctionnement du réseau Tanéo pour améliorer la desserte des collèges et lycées. S'il est possible de fermer les rues devant les écoles sans créer d'embouteillage, la solution sera essayée.

Action n°18

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Nous avons comme proposition d'accorder des remises de ticket de parking pour les clients des commerces (soutien aux commerces).

Aussi, afin de réduire le nombre de véhicules, nous proposerons la gratuité des transports en commun.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Les gens payent très peu leur stationnement, il est plutôt préférable de remplacer le stationnement gratuit et payant par du stationnement vélo. Des parkings en périphérie sont adaptés pour laisser le cœur de ville respirer.

Action n°19

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. et des lieux publics (place des cocotiers, plages,...)

Privilégier les arceaux en forme de "U" renversé

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Si vous avez déjà identifiés des lieux prioritaires pour ce type d'installation, nous sommes preneurs. Nous ferons de notre mieux pour en installer aussi lors de la réfection des trottoirs ou des places de parking.

Action n°20

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. et des zones d'intermodalité (ex : départ de navettes maritimes).

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Il faudra établir ensemble une liste de priorisation de ce type d'installation, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers vélo.

Action n°21

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Compléter la création de locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°22

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

afin d'améliorer la visibilité des piétons et renforcer leur sécurité.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°23

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Sous condition de ressources

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Il existe déjà une aide de l'ACE. Néanmoins, des aides pourraient être octroyées en fonction des revenus.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Il existe déjà une aide de 50 000 XPF de la part de l'Agence Calédonienne de l'Energie.

Action n°24

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

La gestion de la location sera assurée par une entreprise privée.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

S'il s'agit d'un service type Vélip' comme dans les grandes agglomérations métropolitaines, la ville de Nouméa n'a pas les ressources nécessaires pour cela. En revanche, un partenariat a été passé pour la mise en place de bornes de recharge pour VAE. La gratuité de ces bornes pourrait offrir une alternative temporaire. Si nous avons mal compris la question, revenez vers nous.

Action n°25

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Etablir un dialogue régulier avec ces associations (voir aussi propositions n°3 et 3bis). Répondre aux courriers adressés à la mairie par ces associations.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Cela est prévu pour toutes les associations.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Nous voulons redonner des espaces de vie aux associations à travers les maisons du vivre ensemble. Le responsable en charge de la mobilité sera l'interlocuteur privilégié des associations. Le maire sera présent sur le terrain et se rendra disponible pour rencontrer les associations qui le souhaitent.

Action n°26

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

en s'appuyant également sur le réseau des maisons de quartier

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Oui, en partenariat avec la prévention routière.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Nous misons énormément sur les enfants, nous renforcerons les ateliers à la prévention routière du Receiving pour les écoles maternelles et primaires.

Action n°27

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

En tant que maire, venir au moins une fois par semaine à l'hôtel de ville à vélo, ce qui permettra non seulement de montrer l'exemple mais également de prendre conscience des difficultés auxquelles sont confrontés les cyclistes, de rester en bonne santé et de faire des économies par la même occasion.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Ca serait mentir de dire que je pourrai venir une fois par semaine à l'hôtel de ville à vélo. Mais nous ferons de notre mieux pour utiliser ce mode de déplacement autant que possible.

Action n°28

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Nous continuerons à équiper les services communaux de moyens de transport moins polluants et le déplacement inter-services en VAE sera privilégié.

Action n°29

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Faire la demande auprès des institutions compétentes, dans la continuité des démarches initiées par la province Sud, pour l'adoption en Nouvelle Calédonie du "forfait mobilité" (remboursement par l'employeur d'une partie des dépenses résultant de l'utilisation de son vélo) et permettre aux employés de la ville d'en bénéficier.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Cette mesure devra au préalable faire l'objet d'étude par rapport au budget nécessaire, afin d'évaluer le rapport coût/bénéfice de la mesure.

Action n°30

Créer une "journée sans voiture". à l'occasion de la semaine de la mobilité par exemple ou de la fête du vélo

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Cela fait déjà parti des action concrètes de notre programme.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

L'idée est bonne, il faudra travailler en amont pour fiabiliser les transports en commun également.

Action n°31

Créer une "fête du vélo". ou plutôt participer à l'organisation de la fête du vélo (qui existe à Nouméa depuis 2015) avec les associations concernées. Faciliter la sécurisation de l'évènement.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

En effet, vous êtes déjà à notre connaissance à l'origine de l'organisation de la fête du vélo depuis plusieurs années, et nous vous en félicitons. Néanmoins, pour vous soutenir dans cette démarche de fête du vélo, nous poserons comme condition que le casque soit obligatoire, pour des raisons de sécurité. La sécurisation de l'évènement passe d'abord par la sécurisation de chacun.

Action n°32

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Verbaliser également les excès de vitesse à commencer par les « zones à 30 » (route des artifices, rue Brun...).

Rendre public le nombre de contraventions dressées pour ces infractions pour une transparence de l'action de la police municipale et un suivi de l'évolution de ces pratiques.

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Pas de commentaire

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Pas de commentaire

Action n°33

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*Lancer un plan de communication orienté sur les bienfaits du vélo, sur le respect mutuel des usagers de la rue, sur les transformations de la ville qui favorisent les modes actifs, contribuer au changement des mentalités et battre en brèche les idées reçues (ex : croyance sur le fait que réduire la place de la voiture au centre-ville est défavorable au commerce de proximité).
Proscrire la publicité pour la voiture.*

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Nous communiquerons aussi sur l'aspect "Sécurité".

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Il est important que tous les usagers de la route se respectent, interdire les publicités pour la voiture n'est pas une compétence Mairie. Nous favoriserons les publicités pour la mobilité douce.

Commentaires généraux

Chérifa Linossier (Nos quartiers, Notre ville)

Les questions sont simplistes et manichéennes, et répondre par oui ou par non ne permet pas de développer plus. La rencontre que nous avons eu a été bien plus riche en terme d'échange et on a d'ailleurs pu nuancer un certain nombre de choses.

Ceci étant, nous sommes convaincus de la nécessité de développer la pratique du vélo. On intègre cette nécessité dans un plan plus global qui est celui d'une politique municipale en terme de mobilité, associé aussi aux questions environnementales puisque la transversalité est pour nous un maître mot.

Emmanuel Berart (Génération.nc Nouméa: Un nouvel Horizon)

Bonjour,

j'espère avoir répondu à vos questions. Nous nous engagerons à faire bouger les choses. Certaines de vos propositions seront applicables rapidement, en revanche pour les autres il faudra un peu de patience.

Notre but est de faciliter la vie de tous les Nouméens et de les inviter à laisser leurs voitures à la maison.

Nous vous invitons le 11 mars au 1881 à Nouville à partir de 18h30 pour notre Meeting de fin de campagne du premier tour.

Adrien CAZALAS,
7ème colistier - Génération Nouméa
780707